Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203780-20260320-2026_03_01-DE

DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISEMENT : SAINT BRIEUC
CANTON : LANVOLLON

COMMUNE DE TREVEREC
EXTRAIT DU REGISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MARS 2026

Nbre de Conseillers
en exercice : 11
Nbre de présents : 11
Nbre de votants : 11

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 18 h 00.
Le Conseil Municipal de la Commune de TREVEREC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Richard HELARY, Maire.

Date de la convocation
16 mars 2026

Etaient présents :
CAMPEY C. ; CHARBONNEAU A. ; COURREGELONGUE F. ; DROUET P. ; DURANTI AM ; GUERNION N. ; HELARY R. ; JUNGMANN K. ; LE GOFF K. ; QUERE S. ; SASSIER A.

Date d'affichage :
23 mars2026

Le scrutin a eu lieu
Florian COURREGELONGUE, a été nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire.

N° 01

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant les résultats constatés au procès-verbal des élections municipales du 15 mars 2026,

Ont été proclamés élus et ont déclaré accepter leur mandat conformément aux dispositions légales :

- Mme Catherine CAMPEY
- Mme Amélie CHARBONNEAU
- M. Florian COURREGELONGUE
- M. Pierre DROUET
- Mme Marie Anne DURANTI
- M. Nicolas GUERNION
- M. Richard HELARY
- M. Kevin JUNGMANN
- Mme Katell LE GOFF
- M. Stéphane QUERE
- Mme Aurélie SASSIER

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Pierre DROUET, le doyen de l'assemblée, conformément à l'article L2122-8 du CGCT.

Le conseil municipal a désigné à l'unanimité M. Florian COURREGELONGUE, le plus jeune de l'assemblée, en qualité de secrétaire de séance.

Comme le prévoit la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, la lecture de la charte de l'élu a été effectuée et remise à chaque membre lors de la première réunion du conseil municipal.

Certifié conforme
Le Maire,
Richard HELARY